



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

RAPPORT DE RÉUNION INTÉGRÉ AU PV 674 DE LA SÉANCE DE LA CRMS DU 02/06/2021

- BXL20154/20156 BRUXELLES. Grand-Place, 5 . Hôtel
Réunion de projet online du 17/05 en présence de Mr A. CZERWONOGORA (CRMS).

A partir du plan-masse de principe présenté lors du workshop précédent, le demandeur a présenté l'évolution du projet :

- pour les immeubles Grand-Place, rétablissement des planchers à leur niveau original, et rétablissement de leurs façades arrière à leur situation d'origine ;
- pour les nouvelles constructions, mise en œuvre de matériaux légers, écologiques, durables ...

Interventions des participants :

- la superficie planchers est supérieure à l'existant ;
- les nouveaux volumes sont trop élevés ;
- effet canyon entre les deux nouveaux blocs.
- les vues arrière des maisons de la Grand-Place donnent sur une façade aveugle, donc effet d'aéra ;
- contrôler les vues depuis la Grand-Place, mais aussi à partir des rues avoisinantes ;
- supprimer le parking (dix voitures) considérant que le « parking Grand-Place » est à proximité, que le projet est enclavé dans la zone piétonne, et que sa suppression permettrait de créer un espace en pleine terre ;
- le projet est jugé trop dense par certains et les gabarits trop élevés
- l'accès à la pleine terre par la suppression du parking est souhaitable
- la qualité architecturale de l'immeuble rue du Midi se suffit à elle-même et que les interventions pour l'animer posent problème, de même que l'image de l'accès au lobby par trois baies béantes sur la Grand-Place.

Le demandeur fait valoir que le parking actuel est légal et que pour des raisons de sécurité, la clientèle, dont des hauts responsables, doit pouvoir accéder dans l'hôtel en voiture.